



FLASH INFO :

le statut du SIAé

ça ne s'arrêtera donc jamais ?

Le 17 janvier 2019, le Directeur du SIAé informe les élus du nouveau Comité Technique du SIAé que « **le cabinet du Ministre des Armées, dans ses dernières orientations, envisage de lancer une nouvelle mission ouverte à autre ministère sur les évolutions possibles du SIAé. Pour cela un nouveau chargé de mission sera désigné sous peu. Cet ingénieur de l'armement doit prendre contact avec le service. Dès lors que les orientations de cette nouvelle mission seront précisées, les élus du CT/SIAé seront informés du déroulé de cette mission. Le cabinet précise qu'il s'agit bien d'étudier les options en restant dans un cadre public.** »

Il n'aura donc fallu attendre que quelques semaines après les élections de décembre 2018 pour que ressorte le dossier d'évolution statutaire du SIAé. L'UNSA n'était pas dupe de cette réalité bien sûr, mais remettre sans arrêt ce sujet sur le devant de l'actualité du service devient pénible, comme si la clé de résolution des problèmes du SIAé, résidait dans son statut. Le cadre 'PUBLIC' rappelé dans le communiqué du Directeur, ne tromper personne, et fait encore une fois résonner l'évolution statutaire en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), comme si l'EPIC constituait l'Alpha et l'Oméga du bien être des personnels et de l'amélioration de la disponibilité opérationnelle.

Ça suffit pour l'UNSA !!!

Si l'UNSA reconnaît une certaine constance des autorités ministérielles dans les attaques contre le statut étatique du SIAé, l'UNSA n'en est pas moins constante dans son opposition à une pseudo-solution qui ne réglera rien, ni du fonctionnement ni des difficultés industrielles, encore moins de la situation sociale ou salariale des agents.

Ils viendront ensuite nous parler de mesures d'attractivité pour les métiers en tension du Ministère et mettre en places des groupes de travail sur les Risques Psycho-Sociaux, le bien-être ou la qualité de vie au travail. Qu'ils commencent par arrêter de faire peser constamment sur l'avenir des agents, des situations anxigènes et la peur du lendemain. Ils viendront ensuite s'étonner des problèmes de fidélisation et d'intérêt à rester. La belle affaire...

Le problème des rechanges et de la pression inadmissible des industriels fournisseurs sera-t-il réglé par l'EPIC ? NON ! **La charge sera-t-elle mieux et davantage attribuée** au SIAé en EPIC ? Non ! **Le point d'indice sera-t-il dégelé** en EPIC ? Non ! **Les salaires seront-ils augmentés** en

EPIC ? Non ! **Le SIAé sera-t-il libéré du code des marchés publics** en EPIC ? Non ! **Le SIAé sera-t-il meilleur, plus performant, ses personnels plus intelligents** en EPIC ? Non ! **Les avancements** seront-ils davantage à la hauteur de l'investissement de chacune et de chacun en EPIC ? Non ! **Le SIAé sera-t-il libre de fixer lui-même les rémunérations** à l'embauche pour être en phase avec le secteur concurrentiel ? Non ! **Les taux d'avancement** 'propro' ou celui des ouvriers sera-t-il amélioré en EPIC ? Non ! **Les AP des ICT ou des TCT** seront-elles fixées librement par le SIAé en EPIC ? Non ! **Le taux de service et de disponibilité** sera-t-il amélioré en EPIC ? Non !

L'UNSA rencontrera la ministre des Armées le 8 février prochain et encore une fois, nous ferons le job pour défendre le statut d'un SIAé étatique en invitant les agents à s'emparer du sujet pour soutenir les actions comme les interventions de vos représentants UNSA-Défense.

